## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

# Quick French – Hot Papaya



# RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit : Quick French - Hot Papaya Référence : OQKZ-quickhotpapaya

## 1.2 UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Utilisation de la substance / du mélange :

Gel UV-LED ou hybride LED. Uniquement destiné à un

usage cosmétique professionnel.

### 1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

M'Novae - 120 Boulevard Ampère; 79180 CHAURAY Personne responsable:

05.49.28.20.95 Téléphone : Web site: https://mnails.fr

e-mail: reglementaire@mnovae.fr - info@mnails.fr

## 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE

| Pays   | Organisme/société | Adresse                          | Numéro d'urgence       | Commentaire |
|--------|-------------------|----------------------------------|------------------------|-------------|
| France | ORFILA            | http://www.centre-antipoison.net | +33(0)1 45 42 59<br>59 | -           |

## **RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

## Le mélange/substance répond aux critères de classification selon le règlement 1272/2008/CE (CLP) :

H315: Skin Irrit. 2 Provoque une irritation de la peau. H319: Eye Irrit. 2 Provoque une grave irritation des yeux. STOT SE 3 H335: Peut irriter les voies respiratoires. H336: STOT SE 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit est classé dangereux conformément au Règlement (CE) 1272/2008 et ses modifications ultérieures. Consulter les sections 11 et 16 pour des informations plus détaillées.

### 2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE



Mot de signalement : GHS 07 - Attention

Mentions de danger :

H315: Skin Irrit. 2 Provoque une irritation de la peau. H319: Eye Irrit. 2 Provoque une grave irritation des yeux.
 H335: STOT SE 3 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336: STOT SE 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Conseils de prudence :

Porter des gants de protection et utiliser des équipements de protection pour les yeux ou le visage ; Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes ;

Ne pas fumer;

Utiliser des dispositifs électriques, de la ventilation, et des dispositifs d'éclairage non explosifs.

#### **Traitement:**

En cas d'inhalation, placer la personne à l'air frais et dans une position de repos permettant de respirer confortablement ;

En cas de contact avec la peau retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau.

#### Stockage:

Conserver dans un endroit frais et sec.

## Elimination du produit :

Eliminer le produit et la boîte conformément aux mesures locales, régionales, nationales et internationales.

#### Eléments d'étiquetage supplémentaires : Non applicable

**Annexe XVII** (restrictions concernant la fabrication, l'introduction et l'utilisation de la substance ou du mélange) : Non applicable

Contenants devant être munis d'une serrure de sécurité pour les enfants : Non applicable

Autres dangers : Pas de données

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 SUBSTANCES

Non applicable.

## 3.2 MELANGES

| Nom INCI  | Nom IUPAC | CAS        | EINCS | %     | Classification CLP  |
|---|-----------|------------|-------|-------|---|
| Bis-HEA Poly(1,4-<br>Butanediol)-9/IPDI<br>Copolymer    | -         | NA         | NA    | 10-25 | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319                         |
| Bis-HEMA Polyneopentyl Glycol Adipate/IPDI Copolymer    | -         | NA         | NA    | 10-25 | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319                         |
| PEG-4 Dimethacrylate                                    | -         | NA         | NA    | 10-25 | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319<br>STOT SE 3, H335      |
| Butyl acetate   | -         | 123-86-4   | NA    | 10-25 | Flam. Liqu. 3, H226<br>STOT SE 3, H336                            |
| Ethyl (2,4,6-<br>trimethylbenzoyl)<br>phenylphosphinate | -         | 84434-11-7 | -     | 5-10  | Acute Tox 4, H312<br>Skin Sens 1, H317<br>Aquatic chronic 2, H411 |
| Triethylene Glycol<br>Dimethacrylate                    | -         | 109-16-0   | -     | 1-5   | Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Irrit. 2, H319<br>STOT SE 3, H335      |
| Isopropylidenediphen<br>yl                              | -         | 1565-94-2  | -     | 1-5   | Skin Irrit.2, H315<br>Eye Irrit.2, H319                           |

| bisoxyhydroxypropyl<br>methacrylate |   |           |    |       | STOT SE. 3, H335   |
|-------------------------------------|---|-----------|----|-------|--------------------|
| Benzoyl isopropanol                 | - | 7473-98-5 | NA | 0,1-1 | Acute Tox. 4, H302 |

Aucune information supplémentaire, basée sur les connaissances actuelles du fournisseur, ne permettent de classifier la substance dans cette section. Aucune information supplémentaire basée sur les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables permettent de classifier le produit comme dangereux pour la santé ou l'environnement et qui répondent aux critères de PBT ou vPvB devant être décrits dans cette section.

#### **RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

#### 4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau courante, y compris sous les paupières, pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer. Continuer le rinçage pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un ophtalmologiste.

Inhalation:

Emmenez les blessés hors du lieu d'exposition. Donnez-lui accès à l'air frais, et le tenir dans une position de repos permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes, consultez un médecin. Si le blessé ne respire pas, ou respire de manière irrégulière, pratiquer la respiration artificielle. Pratiquer le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne apportant l'aide. Consulter un médecin si des effets indésirables sur la santé persistent. Si la personne est inconsciente, la placer dans une position de repos et contacter un médecin immédiatement. Assurer une bonne ventilation. Retirer les vêtements serrés comme les colliers, cravates, ou ceintures.

Contact avec la peau:

Rincer la peau à l'eau. En cas de contamination des vêtements - enlever les vêtements et chaussures. Retirer les vêtements contaminés après mes avoir soigneusement lavés à l'eau ou en utilisant des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, contacter un médecin. En cas de symptômes, éviter une exposition prolongée. Laver les vêtements avant des les porter à nouveau. Laver soigneusement les chaussures avant de les porter à nouveau.

Ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Retirer les prothèses dentaires. Placer la personne à l'air frais et la tenir dans une position de repos permettant une respiration confortable. En cas d'ingestion de matière et si la personne exposée et inconsciente, lui faire boire une petite quantité d'eau. Arrêter l'eau si la victime a besoin de vomir, car cela peut être dangereux. Ne pas induire le vomissement, sauf en cas de demande de la part d'un médecin. En cas de vomissements, la tête doit être maintenue vers le bas, afin d'éviter l'entrée dans les poumons. Si la victime est inconsciente, la placer dans une position de repos et consulter un médecin immédiatement. Assurer une bonne Date de création : 18/10/2021 Date de traduction : 26/04/2023

ventilation. Retirer les vêtements serrés comme les colliers, cravates, ou ceintures.

**Protection personnelle:** 

Ne pas réaliser d'action pouvant entraîner un risque personnel, ou sans avoir été formé au préalable. Pratiquer le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne apportant l'aide. Retirer les vêtements contaminés après les avoir lavés soigneusement à l'eau ou avec des gants.

#### 4.2 PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

#### Effets potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : Irritation des yeux

Inhalation: Aucun effet significatif ou risque critique connu.

Contact avec la peau : Irritation, peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

Ingestion: Irritation de la bouche, de la gorge, et de l'estomac.

### Symptômes en cas de sur-exposition :

Contact avec les yeux : irritation, larmoiements, et rougeurs.

Inhalation : Aucune donnée.

Contact avec la peau : Irritation et rougeurs.

Ingestion: Aucune donnée.

## 4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS **NECESSAIRES**

Pas de traitement spécifique ; en cas d'ingestion ou d'inhalation du produit en grandes quantités, contacter immédiatement un centre anti-poison.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, composite chimique pour les petits

feux ; eau nébulisée ou mousse extinctrice.

Moyens d'extinction inappropriés : Un jet d'eau régulier.

#### 5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Dangers causés par la substance/mixture: Liquide inflammable. Un feu ou une surchauffe provoque une augmentation de la pression, et potentiellement une possibilité de rupture du contenant et un risque d'explosion. L'écoulement dans les égouts peut entraîner un feu ou une explosion.

Produits dangereux causés par une décomposition thermique : Les produits décomposés peuvent inclure les matières suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, et oxydes de phosphore.

#### 5.3 CONSEILS AUX POMPIERS

Actions protectives dédiés aux pompiers : Isoler immédiatement les lieux et éloigner les personnes de l'accident. Ne pas réaliser d'action qui pourrait entraîner un risque personnel ou sans avoir été formé au préalable. Eloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela ne présente pas de risque. Utiliser un jet d'eau en spray pour refroidir les conteneurs exposés au feu.

Equipements de protection dédiés aux pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire autonome, avec un masque à pression positive. Les vêtements des pompiers (comprenant les casques, bottes de sécurité et gants) conformément au standard européen EN 469 apporteront un niveau basic de protection des incidents chimiques.

#### RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLES

#### 6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Pour le personnel non-urgentiste :

Ne pas réaliser d'action pouvant entraîner un risque personnel ou sans avoir été formé au préalable. Evacuer les zones alentours. Empêcher l'entrée de toute personne non protégée. Ne pas toucher ou marcher sur la matière déversée. Supprimer toutes les sources d'ignition. Eviter de fumer, les flammes ouvertes, et toutes les sources d'ignition dans la zone de danger. Eviter de respirer la vapeur ou les brumes. Ventiler la zone. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque la ventilation est insuffisante. Porter des équipements de protection personnel appropriés.

Pour les intervenants d'urgence :

Si la gestion du déversement nécessite l'utilisation de vêtements de protection, prendre connaissance des informations décrites dans la section 8 concernant les matériels adaptés et inadaptés. Voir également la section 8 pour des informations supplémentaires concernant les mesures d'hygiène.

#### 6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eviter le rejet de matière et le contact avec le sol, cours d'eau, canalisations et les égouts. Informer les autorités spécifiques si le produit a entrainé une pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol ou air).

#### 6.3 METHODES ET MATERIEL POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Faible déversement : Arrêter le flux en cas d'absence de risque. Eloigner les conteneurs de la zone où a eu lieu le déversement. Ne pas utiliser d'outils émettant des étincelles ou des équipements explosifs pour diluer et absorber si le produit est soluble dans l'eau. En cas d'alternative, ou si le produit n'est pas soluble dans l'eau, absorber en utilisant un matériel sec et jeter dans le conteneur approprié pour ce type de déchet. Jeter grâce à une entreprise autorisée pour l'élimination des déchets.

Fort déversement : Arrêter le flux en cas d'absence de risque. Eloigner les conteneurs de la zone où a eu lieu le déversement. Ne pas utiliser d'outils émettant des étincelles ou des équipements explosifs. Approcher la source de rejet au vent. Eviter le déversement dans les égouts, cours d'eau, sous-sols ou zones confinées. Rincer et recueillir la quantité déversée dans un système de traitement des déchets ou procéder comme suit. Recueillir les déversements avec un matériel absorbant non-combustible, comme le sable, la terre, la vermiculite, ou la diatomée, et éliminer le produit dans un conteneur selon la règlementation locale. Le matériel absorbant contaminé peut induire les mêmes risques que le produit déversé. Jeter grâce à une entreprise autorisée pour l'élimination des déchets.

## 6.4 REFERENCE A D'AUTRES RUBRIQUES

Pour les numéros de téléphone : section 1 Pour les dispositifs de protection : section 8

Pour les informations sur le traitement des déchets : section 13

### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1 PRECAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SURE

#### Mesures de protection :

Porter un équipement de protection approprié (voir section 8). Ne pas engager de personnes avec des antécédents de sensibilisation de la peau dans une situation nécessitant l'utilisation de ce produit. Eviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Ne pas avaler. Eviter de respirer la vapeur ou la brume. Utiliser uniquement dans un lieu ventilé correctement. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est insuffisante. Ne pas entrer dans un lieu de stockage et dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Stocker dans le conteneur d'origine ou dans un conteneur alternatif approuvé constitué de matière compatible, maintenu fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker et utiliser loin de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes ou d'autres sources d'ignition. Ne pas utiliser d'équipements électriques explosifs (ventilation, éclairage et manutention des matériaux) Ne pas utiliser d'outils émettant des étincelles. Eviter l'accumulation des charges électrostatiques. Pour éviter l'incendie ou l'explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert en mettant les conteneurs et équipements sur le sol avant de transférer le matériel. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les conteneurs.

#### Conseils sur les précautions générales d'hygiène :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation, de stockage ou de traitement du produit. Les personnes utilisant le produit doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire, et fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Consulter la section 8 pour des informations complémentaires sur les mesures d'hygiène.

#### 7.2 CONDITIONS DE SECURITE DU STOCKAGE, Y COMPRIS LES EVENTUELLES INCOMPATIBILITES :

Protéger des sources de lumière à UV. Ne pas stocker au-dessus des températures suivantes : 38°C (100,4°F). Stocker selon la règlementation locale. Stocker dans une zone séparée et approuvée. Stocker dans le conteneur d'origine protégé des sources directes de la lumière du soleil fans un environnement sec, frais et suffisamment ventilé, éloigné des matériaux incompatibles (voir section 10), de la nourriture et des boissons. Limiter toutes les sources d'ignition. Séparer des matières oxydantes. Garder le conteneur fermé hermétiquement jusqu'à l'utilisation. Les conteneurs ouverts doivent être soigneusement refermés et conservés droits pour éviter les fuites de produit. Ne pas stocker le produit dans des conteneurs non étiquetés. Prévoir un système de confinement adéquat pour éviter la contamination environnementale.

### 7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERES

Avertissements: Indisponibles

Directives spécifiques concernant le champ industriel : Indisponibles

## RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION INDIVIDUELLE

Cette section contient les informations générales et les avertissements. Les informations fournies se réfèrent aux usages typiques du produit. Des mesures additionnelles peuvent être nécessaires pour d'autres usages qui pourraient significativement augmenter l'exposition des employés ou les émissions environnementales.

## 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Limites d'exposition de professionnels : Aucune valeur disponible.

Procédures de contrôle recommandées : Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, il pourrait être exigé de contrôler personnellement l'atmosphère sur le lieu de travail ou dans les processus biologiques afin de déterminer l'efficacité de la ventilation ou des autres mesures de maîtrise et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de respiration protectif. Se référer aux règles de contrôle, telles que les suivantes : Règlement Européen EN 689 (atmosphères sur le lieu de travail – guide pour le mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques en comparaison avec les valeurs limites et la stratégie de mesure), Règlement Européen EN 14042 (atmosphères sur le lieu de travail – guide pour l'application et l'utilisation des procédures pour estimation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques), Règlement Européen EN 482 (atmosphères sur le lieu de travail – exigences générales pour la performance des procédures concernant la mesure des agents chimiques). Il faut également se référer aux documents nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**DNEL / DMEL :** Indisponibles.

PNEC: Indisponible

#### 8.2 CONTROLE DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés :

Mesures d'hygiène :

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser le processus pendant le confinement, utilisation d'un système de ventilation locale ou d'autres dispositifs de maîtrise pour conserver l'exposition des employés en-dessous des limites recommandées. Les dispositifs de maîtrise doivent aussi maintenir les concentrations de gaz, de vapeurs, ou de poussières sous la limite d'exposition la plus basse. Utiliser un système de ventilation pour éviter l'explosion.

Avant de manger, fumer, et utiliser les sanitaires et à la fin de la journée, laver les mains, le visage, et les bras après avoir manipulé les produits chimiques. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés en dehors du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. S'assurer que les stations de lavage des yeux et les douches de sécurité sont situées proches du lieu d'utilisation du produit.

Les lunettes de sécurité en conformité avec le standard approuvé doivent être utilisées lorsque l'évaluation des risques indiquent la nécessité d'éviter l'exposition aux éclaboussures, pulvérisations, ou poussières. Si le contact est possible, utiliser les équipements de protection suivants, sauf si l'évaluation indique la nécessité d'un plus haut niveau de protection : lunettes anti-éclaboussures résistantes aux substances chimiques.

Protection du corps et des mains :

Protection des yeux et du visage :

Gants:

Dispositif de protection du corps :

Autres dispositifs de protection de la peau :

Des gants résistants aux agents chimiques et à l'eau en conformité avec la norme approuvée, doivent être portés lors de la manipulation de produits chimiques si l'évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Considérant les paramètres spécifiés par le fournisseur des gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Noter que la durée de perméabilité de chaque matière constituant le gant peut varier en fonction du fournisseur des gants. Dans le cas des mixtures, constituées de plusieurs substances, il n'est pas possible d'estimer précisément la durée de protection des gants.

L'équipement de protection personnel pour le corps doit être sélectionné selon les risques de chaque tâche et approuvé par un spécialiste avant de manipuler le produit. En cas de risque d'incendie causé par l'électricité statique, porter des vêtements de protection anti-statique. Pour un maximum de protection des décharges électrostatiques, porter des vêtements antistatiques (salopette, bottes, et gants). Se référer à la Norme Européenne EN 1149 pour plus d'informations concernant les exigences pour les matériaux, la conception, et les méthodes de test.

Choisir des chaussures appropriées et des mesures de protection de la peau additionnelles basées sur le travail réalisé et les risques qui peuvent être rencontrés. Ces choix

doivent être approuvés par un spécialiste avant de

manipuler le produit.

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur spécifique avec de l'air pur ou de l'air

extérieur en conformité avec la norme approuvée si l'évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être basé sur les niveaux d'exposition connus, les dangers du produit et les limites

d'utilisation sûre du respirateur.

Maîtrise de l'exposition environnementale : Les émissions de l'équipement de ventilation ou du

processus de travail doivent être vérifiées pour assurer qu'elles sont en conformité avec les exigences de la législation concernant la protection environnementale. Dans certains cas, il est nécessaire d'effectuer des lavages de vapeur, ajouter des filtres ou faire des modifications techniques à l'équipement du processus pour réduire les

émissions à un niveau acceptable.

## RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE BASE

| Paramè | etres                                    | Valeur/Méthode de test/Remarques  |
|--------|--|---|
| 1.     | Apparence                                | Liquide (gel)   |
| 2.     | Couleur                                  | Dépend des pigments utilisés  |
| 3.     | Odeur                                    | Odeur caractéristique des acrylates   |
| 4.     | Point de fusion/congélation              | Aucune donnée disponible.   |
| 5.     | Point initial et intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible.   |
| 6.     | Inflammabilité                           | Aucune donné disponible.  |
| 7.     | Tension de vapeur                        | Aucune donnée disponible.   |
| 8.     | Densité de vapeur                        | Aucune donnée disponible.   |
| 9.     | Densité relative                         | Aucune donnée disponible.   |
| 10.    | Solubilité                               | Non soluble dans l'eau chaude et froide   |
| 11.    | Température d'ignition                   | Aucune donnée disponible.   |
| 12.    | Température de décomposition             | Aucune donnée disponible.   |
| 13.    | Viscosité                                | Aucune donnée disponible.   |
| 14.    | Propriétés explosives                    | Hautement explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes ouvertes, étincelles, décharges statiques et chaleur. Légèrement explosif en présence des matières ou conditions suivantes : matériaux combustibles |

#### 9.2 AUTRE INFORMATION

Aucune information supplémentaire disponible.

## RUBRIQUE 10: STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 REACTIVITE

Il n'y a pas de données expérimentales spécifiques liées à la réactivité de ce produit ou de ses ingrédients.

#### 10.2 STABILITE CHIMIQUE

Le produit est stable.

#### 10.3 POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Une polymérisation dangereuse peut se produire dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation, cela peut résulter en une polymérisation exothermique du produit. Eviter le contact non intentionnel.

#### 10.4 CONDITIONS A EVITER

Eviter toutes les sources possibles d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, forer, ou exposer les conteneurs à la chaleur ou à des sources d'ignition.

#### 10.5 MATIERES A EVITER

Produit réactif ou incompatible avec des matières oxydantes.

#### 10.6 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Des produits de décomposition dangereux ne doivent pas apparaître dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### **RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# 11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES COMME DEFINIES DANS LE REGLEMENT (EC) N°1272/2008

### Effets aigus potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux : symptômes néfastes : irritation, larmoiements, et rougeurs.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : symptômes néfastes : irritation et rougeurs.

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

## Effets immédiats, retardés, et chroniques dérivés de l'exposition à court et à long terme :

Court terme: Effets potentiels immédiats : Indisponibles

Effets potentiels retardés : Indisponibles

Effets potentiels immédiats : Indisponibles Long terme:

Effets potentiels retardés : Indisponibles

Effets chroniques potentiels sur la santé : Indisponibles

Général: Une fois sensibilisé, une réaction allergique sévère peut apparaître suite à une exposition à de faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Mutagénicité: Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Tératogénicité: Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

# **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

#### 12.4 MOBILITE DANS LE SOL

Coefficient de partition sol/eau (Koc) : Indisponible

Mobilité: Indisponible

#### 12.5 RESULTATS DE L'EVALUATION PBT ET VPVB

PBT: Non applicable vPvB: Non applicable

### L'ELIMINATION

Les informations de cette section contiennent des informations générales et des avertissements. La liste des usages identifiés dans la section 1 pour les informations spécifiques disponibles fournies dans les scénarios d'exposition.

#### 13.1 METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

### Produit:

Méthodes d'élimination : La génération de déchets doit être évitée ou minimisée si possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de n'importe quel autre produit doit être fait en conformité avec la loi sur la protection de l'environnement, l'élimination des déchets, et les exigences des autorités locales. L'élimination des produits surplus et non recyclables doit se faire par des entreprises d'élimination des déchets autorisées. Les déchets non traités ne doivent pas être rejetés dans les systèmes d'égout, sauf s'ils sont en complète conformité avec les exigences de la législation.

Déchets dangereux : La classification du produit peut faire partie des critères concernant les déchets dangereux.

Méthodes d'élimination : La génération de déchets doit être évitée ou minimisée si possible. Les déchets d'emballage doivent être recyclés. L'incinération ne doit être considéré que si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Jeter le matériel et son conteneur avec les précautions spécifiques. Attention à la manipulation des conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyés. De la vapeur des résidus de produits peuvent créer une atmosphère hautement inflammable ou explosive dans le conteneur. Ne pas couper ou souder les conteneurs utilisés, sauf s'ils ont été nettoyés de l'intérieur. Eviter la dispersion et le rejet de matière écoulée et le contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts.

#### Emballage contaminé:

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

#### 14.6 PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Transporter dans des conteneurs fermés, stockés verticalement et assurés.

### 14.7 TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE MARPOL ET LE CODE IBC

Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL 73 / 78th Code IBC : Indisponible.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

## 15.1 REGLEMENTATIONS/LEGISLATION EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE

- 1. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), établissant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
- 2. Annexe XIV Liste des substances sujettes à autorisation : Aucun des composés listés.
- 3. Substances extrêmement sévères : Aucun des composants listés.
- 4. Annexe XVII restrictions : Non applicable.

### 15.2 EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Ce produit contient des substances pour lesquelles des évaluations de sécurité chimiques sont encore exigées.

#### **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Basé sur nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur nommé précédemment, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité concernant l'exactitude ou la complétude de ces informations. La détermination finale de l'adéquation des matériaux est l'unique responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir que ces dangers soient les seuls à exister.

Cette FDS annule et remplace toutes les versions précédentes.

LES INFORMATIONS CI-DESSUS PEUVENT ÊTRE BASÉES EN PARTIE SUR DES INFORMATIONS FOURNIES PAR DES FOURNISSEURS DE COMPOSANTS ET SONT CONSIDÉRÉES COMME CORRECTES À LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. TOUTEFOIS, AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE A L'USAGE D'UTILISATION, NI AUCUNE AUTRE GARANTIE N'EST EXPRIMÉE OU SOUS-ENTENDUE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES, LES RÉSULTATS À OBTENIR DE L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL, OU LES RISQUES LIÉS À UNE TELLE UTILISATION. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉES DANS DES CONDITIONS QUI ÉCHAPPENT À NOTRE CONTRÔLE ET QUE NOUS NE CONNAISSONS PAS TOUJOURS, ET QUE LES DONNÉES DISPONIBLES APRÈS LA DATE DU PRESENT DOCUMENT DES CES INFORMATION, NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AU RÉSULTAT DE LEUR UTILISATION. ÉTANT DONNÉ QUE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉES DANS DES CONDITIONS QUI DÉPASSENT LES NÔTRES, CES INFORMATIONS ET CE MATÉRIEL SONT FOURNIS À LA CONDITION QUE LA PERSONNE QUI LES REÇOIT DÉTERMINE ELLE-MÊME SI LE MATÉRIEL CONVIENT À SON USAGE PARTICULIER ET QU'ELLE ASSUME LE RISQUE DE SON UTILISATION.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée sur la base des informations fournies par le fabricant/fournisseur et est conforme aux réglementations en vigueur.

Les informations, données et recommandations contenues dans ce document sont fournies de bonne foi, obtenues de sources fiables et sont considérées comme vraies et exactes à la date d'émission ; toutefois, aucune déclaration n'est faite quant à l'exhaustivité de l'information.

La FDS ne doit être utilisée que comme quide pour la manipulation du produit ; au cours de la manipulation et de l'utilisation du produit, d'autres considérations peuvent apparaître ou être nécessaires.

Les utilisateurs sont avertis de déterminer l'adéquation et l'applicabilité des informations ci-dessus à leurs circonstances et objectifs particuliers et d'assumer tous les risques associés à l'utilisation de ce produit.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer entièrement aux réglementations locales, nationales et internationales concernant l'utilisation de ce produit.